UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
Fondée en 1918 • Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

5 décembre 2026

Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

À l'occasion de la journée nationale d'hommage du 5-Décembre, nous nous inclinons devant le sacrifice des soldats morts pour la France, tombés en combattant en Afrique du Nord pour défendre nos couleurs.

Il y a 70 ans, la guerre d'Algérie entrait dans sa deuxième année. Le gouvernement décidait de rappeler environ 65 000 soldats disponibles et de prolonger le service militaire à 27 mois. De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, près de deux millions d'hommes ont servi sous nos armes. 70 000 ont été blessés, 25 000 sont tombés pour la France. Ces hommes ont combattu avec courage et dévouement. Aujourd'hui, ils reposent dans la mémoire nationale, et la France les honore.

Cette journée d'hommage est aussi un temps de souvenir partagé. Nous pensons avec la même gravité à toutes les douleurs que ce conflit a laissées derrière lui : celles des civils, frappés par la guerre ou victimes d'attentats, et de tous ceux dont l'existence a été bouleversée par ces années de combats ; celles des Français rapatriés, arrachés à une terre qu'ils chérissaient et durablement marqués par ce déracinement ; celles des harkis, contraints à l'exil et reçus en France dans des conditions indignes de leur engagement ; celles des disparus, civils et militaires, dont on a perdu la trace et dont les familles attendent encore de connaître la vérité.

L'UNC s'est toujours battue en première ligne pour défendre le souvenir des militaires portés disparus qui avaient été durant de longues années complètement oubliés. C'est notre association qui a aussi obtenu l'attribution de la carte de combattant pour ceux ayant servi après le 5 juillet 1962.

Fixée par décret en 2003, la date du 5 décembre rappelle l'inauguration, en 2002, du mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, quai Branly à Paris. Elle a été choisie pour rassembler, sans exclusive, toutes les mémoires. Elle honore ceux qui sont morts pour la France, sans rien occulter de la complexité de cette période ni de la douleur de ceux qui l'ont vécue.

Nous souhaitons que la Nation retrouve une commémoration unitaire autour du 16 octobre, date de l'inhumation, en 1977, du soldat inconnu d'Afrique du Nord à Notre-Dame-de-Lorette, comme ce fut le cas pour la guerre d'Indochine. Nous en commémorerons l'an prochain le cinquantième anniversaire. Cette date n'oppose personne. Elle symbolise le sacrifice de tous ceux qui sont tombés et peut réunir toutes les mémoires françaises autour d'un même hommage.

Le 5 décembre, partout en France, nous invitons chacun à se rassembler autour des monuments aux morts, des porte-drapeaux et des autorités, pour que la mémoire de ces hommes et de ces femmes demeure vivante, respectée et partagée.

Général de corps d'armée (2S) Xavier de Woillemont
Président national de l'UNC

18, rue Vézelay, 75008 Paris (métro : Villiers) - 01 53 89 04 12
Courriel : uncnationale@unc.fr – Site internet : www.unc.fr – Facebook et LinkedIn : Union nationale des combattants - Siège national